

Protection des données : ce qui va changer pour votre entreprise en 2018

Référence :
REG013

Catégories :
REGLEMENTATION

LANGUE(S) :



FR

DURÉE :

6 HEURE(S)

ORGANISME DE FORMATION :

MAITRE JÉRÔME GUILLOT - CMS LUXEMBOURG

OBJECTIFS

Pouvoir anticiper les conséquences pratiques de l'entrée en vigueur prochaine du Règlement Général sur la Protection des Données.

Au terme de la formation, vous serez en mesure :

- de disposer des critères vous permettant de faire un bilan au niveau de la protection des données,
- de connaître les innovations apportées par le Règlement,
- d'appréhender les mesures à prendre en termes de process et d'organisation interne pour rendre votre entreprise conforme au nouveau Règlement.

Personnes concernées:

CEO et Gérants, Directeurs administratifs, Responsables et collaborateurs RH, Département Organisation, Service Juridique

CONTENU

Les notions de base, autour des droits de la personnalité

Le champ d'application : qu'est-ce qui relève de la protection des données ?

L'esprit de la réglementation et les sanctions prévues par celles-ci

L'encadrement actuel de la protection des données

Les innovations apportées par le Règlement Général en termes d'organisation

Les conséquences pratiques

Les évolutions prévisibles

Les canaux d'information et les supports existants

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques, discussions et interactions, cas pratiques et exercices sous forme de QCM.

PRÉREQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise